

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2021

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2021**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada
Tél.: 514 845-9253 | Téléc.: 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada
Tél.: 514 845-9253 | Téléc.: 514 355-1630

mazars

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mazars, s.é.n.c.r.l.*¹

Montréal, le 2 septembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
PRODUITS		
Cotisations étudiantes générales	319 216 \$	209 283 \$
Subventions salariales du gouvernement fédéral	86 931	18 760
Activités – comités	19 124	58 464
Café Exode – ventes	5 440	431 188
Livres usagés	2 771	16 114
Crédit obtenu de l'assurance collective ASEQ	2 736	-
Photocopies	11	2 704
Cotisations étudiantes affectées aux comités (recouvrées)	(8 226)	40 000
	428 003	776 513
CHARGES		
Administration (annexe A)	120 097	124 496
Vie étudiante (annexe B)	66 841	125 824
Café Exode (annexe C)	56 955	430 306
Activités militantes (annexe D)	26 402	19 240
	270 295	699 866
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	157 708 \$	76 647 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN
30 JUIN 2021**

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	287 314 \$	113 473 \$
Débiteurs (note 3)	24 171	977
Stocks	11 439	14 969
Frais payés d'avance	9 981	6 160
	332 905 \$	135 579 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	12 619 \$	7 556 \$
Cotisations perçues d'avance	95 000	60 445
	107 619	68 001
ACTIF NET		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)	73 229	94 540
NON AFFECTÉ	152 057	(26 962)
	225 286	67 578
	332 905 \$	135 579 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____, administrateur

_____, administrateur

SIGNATURE

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	94 540 \$	(26 962) \$	67 578 \$	(9 069) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(21 311)	179 019	157 708	76 647
SOLDE À LA FIN	73 229 \$	152 057 \$	225 286 \$	67 578 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	157 708 \$	76 647 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	16 133	(37 509)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	173 841	39 138
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	173 841	39 138
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	113 473	74 335
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	287 314 \$	113 473 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités des comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les subventions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale a été comptabilisée dans les produits, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

Une subvention de 86 931 \$ en vertu du programme gouvernemental Subvention salariale d'urgence du Canada a été constatée au cours de l'exercice et 20 647 \$ est à recevoir à la date du bilan.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Subvention salariales d'urgence canadienne à recevoir	20 647 \$	- \$
Autres sommes à recevoir	2 560	316
Sommes à recevoir de l'État	964	661
	24 171 \$	977 \$

4. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	9 765 \$	7 556 \$
Salaires et vacances à payer	2 854	-
	12 619 \$	7 556 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'Association en vertu d'un bail totalise 16 785 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	10 458 \$
2023	6 327 \$

7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales – permanence	81 049 \$	86 421 \$
Honoraires professionnels	12 091	4 724
Assurances	11 416	12 723
Frais de photocopies	11 043	12 829
Support informatique	2 605	2 998
Fournitures de bureau	648	1 016
Frais bancaires	637	1 948
Télécommunications	572	475
Divers	36	95
Contractuels	-	1 267
	120 097 \$	124 496 \$
ANNEXE B - VIE ÉTUDIANTE		
Comités de concentration	24 700 \$	20 475 \$
Commandites – SAECVM	22 500	22 500
Agendas	10 738	18 914
Comités thématiques	7 509	46 552
Livres usagés	1 394	16 582
Organisation socioculturelle	-	601
Subventions	-	200
	66 841 \$	125 824 \$
ANNEXE C - CAFÉ EXODE		
Salaires et charges sociales	49 104 \$	107 747 \$
Achats et frais d'exploitation	7 851	322 559
	56 955 \$	430 306 \$
ANNEXE D - ACTIVITÉS MILITANTES		
Programme étudiant réfugié	10 000 \$	10 000 \$
Subventions externes	8 671	3 264
Information et mise à jour du site web	6 256	1 336
Mobilisation et grèves	1 475	4 640
	26 402 \$	19 240 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX
MONTRÉAL (AGEECVM)
255, rue Ontario Est, local A-385
Montréal (Québec) H2X 1X6**

Le 2 septembre 2021

MAZARS, S.E.N.C.R.L.
215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre examen des états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM) pour l'exercice clos le 30 juin 2021 aux fins de l'expression d'une conclusion selon laquelle, au cours de votre examen, vous n'avez rien relevé qui vous porte à croire que les états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM) ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM) au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, l'exactitude des déclarations suivantes, qui vous ont été communiquées au cours de votre examen.

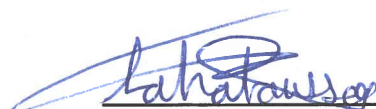
États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les modalités et conditions énoncées dans la lettre de mission portant la date du 17 août 2021, quant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.
- Nous avons examiné et approuvé tous les éléments suivants :
 - les écritures de journal que vous avez préparées ou modifiées telles que détaillées en annexe;
 - les codes de comptes que vous avez établis ou modifiés;
 - les opérations financières que vous avez reclassées;
 - les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes eu égard à la préparation et la présentation fidèle des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de votre examen;
 - un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.
- Nous vous avons communiqué :
 - l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant;
 - tous les faits importants ayant trait à des cas de fraude avérés ou suspectés dont nous avons connaissance et qui peuvent avoir une incidence sur l'entité;
 - toute situation actuelle ou potentielle de non-conformité aux textes légaux et réglementaires dont nous avons connaissance et qui a une incidence sur les états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM);
 - toutes les informations pertinentes quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation dans les états financiers;
 - tous les événements survenus après la date des états financiers et pour lesquels un redressement ou la communication d'informations pourraient être requis;
 - les engagements, obligations contractuelles et éventualités significatifs ayant ou pouvant avoir une incidence sur les états financiers de l'entité, y compris sur les informations à fournir;
 - les opérations non monétaires significatives ou les opérations sans contrepartie significatives conclues par l'entité au cours de la période de présentation de l'information financière considérée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Taha Boussaa, responsable général

SIGNATURE

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET I

10.1

Fin d'exercice : 30 juin 2021

Écriture de régularisation

Paraphe

INITIALES

Date: 2020-07-01 À 2021-06-30

Préparé par AP1198 2021-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2021-08-25	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Numéro	Date	Nom	N° de compte	Débit	Crédit	Récurrance	Inexactitude
1	2021-06-30	BENEFICES NON REPARTIS	26150	94 540.00			
1	2021-06-30	BENEFICES NON REPARTIS	26150	1 257.86			
1	2021-06-30	Actifs nets affectés -comités	26151		94 540.00		
1	2021-06-30	ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFE EXODE	42185		1 257.86		
Pour affecté l'actifs nets aux comités ajustement écriture #1 de 2020 non comptabilisé							
2	2021-06-30	DESJARDINS (PRINCIPAL)	11110	400.00			
2	2021-06-30	MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCAI	42103		400.00		
Pour régulariser le conciliation bancaire							
				96 197.86	96 197.86		

Bénéfice net (perte nette) 157 707.50

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE

14.1

Fin d'exercice : 30 juin 2021

Chiffrier regroupé

Paraphe 

Préparé par AP1198 2021-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2021-08-25	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régul	Reclass	Rep	Rep 06/20	%Var.
11110 DESJARDINS (PRINCIPAL)	217 220.27	400.00	0.00	217 620.27	57 571.18	278
11120 DESJARDINS (COMITES)	34 128.11	0.00	0.00	34 128.11	7 196.49	374
11126 ENCAISSE - EXODE	5 146.25	0.00	0.00	5 146.25	9 436.23	(45)
11131 COFFRE FORT	8 335.50	0.00	0.00	8 335.50	18 530.50	(55)
11132 COFFRE-FORT - EXODE	20 645.85	0.00	0.00	20 645.85	19 171.85	8
11180 PETITE CAISSE	1 438.05	0.00	0.00	1 438.05	1 567.05	(8)
A Encaisse	286 914.03	400.00	0.00	287 314.03	113 473.30	153
11400 COMPTES CLIENTS	20 646.51	0.00	(20 646.51)	0.00	0.02	(100)
11401 COMPTE CLIENTS - EXODE	0.00	0.00	0.00	0.00	315.75	(100)
11410 ASEQ A RECEVOIR	2 560.04	0.00	0.00	2 560.04	0.00	0
C. 4 Autres sommes à recevoir	23 206.55	0.00	(20 646.51)	2 560.04	315.77	711
11402 Subvention à recevoir	0.00	0.00	20 646.51	20 646.51	0.00	0
C. 5 Subvention à recevoir	0.00	0.00	20 646.51	20 646.51	0.00	0
C. 6 Adjustments	0.00	964.41	0.00	964.41	661.01	46
C. 6 Sommes à recevoir de l'État	0.00	964.41	0.00	964.41	661.01	46
12000 INVENTAIRE - EXODE	11 438.76	0.00	0.00	11 438.76	14 968.68	(24)
D. 1 Matières premières	11 438.76	0.00	0.00	11 438.76	14 968.68	(24)
11145 FRAIS PAYES D'AVANCE	9 981.30	0.00	0.00	9 981.30	6 159.71	62
H Frais payés d'avance	9 981.30	0.00	0.00	9 981.30	6 159.71	62
31360 AUTOMNE - COTISATIONS JOU	(150 141.97)	0.00	0.00	(150 141.97)	(98 100.00)	53
31364 AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	(8 360.00)	0.00	0.00	(8 360.00)	(6 360.00)	31
31365 AUTOMNE - COTISATIONS FORI	(3 995.00)	0.00	0.00	(3 995.00)	0.00	0
31366 HIVER - COTISATIONS JOUR	(145 573.92)	0.00	0.00	(145 573.92)	(97 408.00)	49
31367 HIVER - COTISATIONS SOIR	(11 145.00)	0.00	0.00	(11 145.00)	(7 714.50)	44
31368 HIVER - COTISATIONS FORMAT	0.00	0.00	0.00	0.00	300.00	(100)
20. 1 Cotisations étudiantes générale	(319 215.89)	0.00	0.00	(319 215.89)	(209 282.50)	53
31362 AUTOMNE - COTISATIONS SUBV	5 946.97	0.00	0.00	5 946.97	(10 000.00)	(159)
31363 AUTOMNE - COTISATIONS BUDG	(5 000.00)	0.00	0.00	(5 000.00)	(10 000.00)	(50)
31370 RIVER - COTISATIONS SUBVEN	10 587.61	0.00	0.00	10 587.61	(10 000.00)	(206)
31371 RIVER COTISATIONS BUDGET	(3 308.69)	0.00	0.00	(3 308.69)	(10 000.00)	(67)
20. 2 Cotisations étudiantes affectée	8 225.89	0.00	0.00	8 225.89	(40 000.00)	(121)
31604 Autofinancement étudiant projet A	(1 327.01)	0.00	0.00	(1 327.01)	0.00	0
31900 REVENU D'ACTIVITE EXTERNE ((17 666.16)	0.00	0.00	(17 666.16)	(41 812.46)	(58)
31905 REVENUS BIERES COMITE	(130.64)	0.00	0.00	(130.64)	(16 651.77)	(99)
20. 3 Activités - comités	(19 123.81)	0.00	0.00	(19 123.81)	(58 464.23)	(67)
31460 LIVRES USAGES: VENTE ETUDI	(1 292.17)	0.00	0.00	(1 292.17)	(10 719.37)	(88)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE

14. 1-1

Fin d'exercice : 30 juin 2021

Chiffrier regroupé

Paraphe 

Préparé par AP1198 2021-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2021-08-25	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/20	%Var.
31461 LIVRES USAGES: AUTRES RECÉ	0.00	0.00	0.00	0.00	35.75	(100)
31462 LIVRES USAGES: SERVICE	(398.77)	0.00	0.00	(398.77)	(2 212.46)	(82)
31463 LIVRES USAGES: LIVRES AGECC	(1 079.97)	0.00	0.00	(1 079.97)	(3 217.82)	(66)
20. 4 Livres usagés	(2 770.91)	0.00	0.00	(2 770.91)	(16 113.90)	(83)
31600 REVENUS DE PHOTOC.-TELECC	(10.65)	0.00	0.00	(10.65)	(2 704.03)	(100)
20. 5 Photocopies	(10.65)	0.00	0.00	(10.65)	(2 704.03)	(100)
31640 VENTES MENSUELLES CAFE ET	(5 439.70)	0.00	0.00	(5 439.70)	(431 187.90)	(99)
20. 6 Café Exode - ventes	(5 439.70)	0.00	0.00	(5 439.70)	(431 187.90)	(99)
31605 REVENUS DIVERS	(2 735.55)	0.00	0.00	(2 735.55)	0.00	0
20. 7 Crédit obtenu de l'assurance cr	(2 735.55)	0.00	0.00	(2 735.55)	0.00	0
31850 Gouvern. Canada - SSUC	(86 931.14)	0.00	0.00	(86 931.14)	0.00	0
31915 subvention salariale federale	0.00	0.00	0.00	0.00	(18 759.53)	(100)
20. 8 Subventions salariales du gouv	(86 931.14)	0.00	0.00	(86 931.14)	(18 759.53)	363
42100 INFORMATION: MATERIEL	34.00	0.00	0.00	34.00	0.00	0
42101 INFORMATION : ACHAT QUOTID	347.21	0.00	0.00	347.21	1 336.30	(74)
42122 MISE A JOUR SITE WEB AGECC	5 875.00	0.00	0.00	5 875.00	0.00	0
35. 1 Information et mise à jour du s	6 256.21	0.00	0.00	6 256.21	1 336.30	368
42103 MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICI	1 875.00	(400.00)	0.00	1 475.00	4 639.61	(68)
35. 2 Mobilisation et grèves	1 875.00	(400.00)	0.00	1 475.00	4 639.61	(68)
42161 SUBVENTION EXTERNE	8 671.26	0.00	0.00	8 671.26	3 263.64	166
35. 5 Subventions externes	8 671.26	0.00	0.00	8 671.26	3 263.64	166
42104 Programme étudiant réfugié	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	10 000.00	0
35.14 Programme étudiant réfugié	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	10 000.00	0
42112 MATERIEL DE BUREAU	748.14	0.00	0.00	748.14	652.96	15
42114 PAPIER	(100.00)	0.00	0.00	(100.00)	143.31	(170)
42133 IMMOBILISATION COMITE	0.00	0.00	0.00	0.00	220.00	(100)
36. 1 Fournitures de bureau	648.14	0.00	0.00	648.14	1 016.27	(36)
42113 PHOTOCOPIEURS / FAX	11 043.41	0.00	0.00	11 043.41	12 829.10	(14)
36. 2 Frais de photocopies	11 043.41	0.00	0.00	11 043.41	12 829.10	(14)
42109 TELEPHONE	572.18	0.00	0.00	572.18	474.66	21
36. 3 Télécommunications	572.18	0.00	0.00	572.18	474.66	21
42117 SERVICES COMPTABLE	12 090.62	0.00	0.00	12 090.62	4 724.12	156
36. 4 Honoraires professionnels	12 090.62	0.00	0.00	12 090.62	4 724.12	156

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE

14. 1-2

Fin d'exercice : 30 juin 2021

Chiffrier regroupé

Paraphe 

Préparé par AP1198 2021-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2021-08-25	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Récul	Reclass	Rep	Rep 06/20	%Var.
42118 LOGICIELS COMPTABLES	1 494.00	0.00	0.00	1 494.00	1 563.04	(4)
42119 SUPPORT INFORMATIQUE	1 110.76	0.00	0.00	1 110.76	1 434.95	(23)
36. 5 Support informatique	2 604.76	0.00	0.00	2 604.76	2 997.99	(13)
42120 FRAIS BANCAIRES	637.03	0.00	0.00	637.03	1 947.92	(67)
36. 6 Frais bancaires	637.03	0.00	0.00	637.03	1 947.92	(67)
42111 ASSURANCE GROUPE - R.C.	11 415.61	0.00	0.00	11 415.61	12 722.97	(10)
36. 7 Assurances	11 415.61	0.00	0.00	11 415.61	12 722.97	(10)
42125 FRAIS DE PAYE CGI	1 640.90	0.00	0.00	1 640.90	2 148.62	(24)
42140 SALAIRE PERMANENCE AGEKV	77 169.45	0.00	0.00	77 169.45	80 911.69	(5)
42145 C.S.S.T.	2 238.44	0.00	0.00	2 238.44	3 360.61	(33)
36. 8 Salaires et charges sociales -	81 048.79	0.00	0.00	81 048.79	86 420.92	(6)
42130 IMPREVUS	36.00	0.00	0.00	36.00	35.30	2
42138 PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	0.00	0.00	59.75	(100)
36. 9 Divers	36.00	0.00	0.00	36.00	95.05	(62)
42142 CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	0.00	0.00	1 266.96	(100)
36.10 Contractuels	0.00	0.00	0.00	0.00	1 266.96	(100)
42134 LIVRES USAGES: AUTRES DEPE	280.00	0.00	0.00	280.00	705.00	(60)
42135 LIVRES USAGES: CONTRACTUE	0.00	0.00	0.00	0.00	6 597.95	(100)
42136 LIVRES USAGES: REMBOURSEM	1 113.59	0.00	0.00	1 113.59	9 278.70	(88)
37. 1 Livres usagés	1 393.59	0.00	0.00	1 393.59	16 581.65	(92)
42159 SUBVENTIONS ETUDIANTES	0.00	0.00	0.00	0.00	200.00	(100)
37. 4 Subventions	0.00	0.00	0.00	0.00	200.00	(100)
42175 COMITES DE CONCENTRATION	24 700.26	0.00	0.00	24 700.26	20 475.21	21
37. 5 Comités de concentration	24 700.26	0.00	0.00	24 700.26	20 475.21	21
42152 ANIMATION COMITÉS	71.86	0.00	0.00	71.86	0.00	0
42169 COMITES: TECHNICIEN	0.00	0.00	0.00	0.00	3 812.25	(100)
42170 COMITES THEMATIQUES: DEPE	7 437.51	0.00	0.00	7 437.51	24 777.46	(70)
42171 COMITES: ALCOOL-BIERES	0.00	0.00	0.00	0.00	14 614.21	(100)
42172 COMITES: RACA	0.00	0.00	0.00	0.00	2 252.70	(100)
42173 COMITES: FRAIS DE PERMIS	0.00	0.00	0.00	0.00	1 095.00	(100)
37. 6 Comités thématiques	7 509.37	0.00	0.00	7 509.37	46 551.62	(84)
42150 AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	0.00	0.00	0.00	0.00	601.24	(100)
37. 7 Organisation socioculturelle	0.00	0.00	0.00	0.00	601.24	(100)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE

14. 1-3

Fin d'exercice : 30 juin 2021

Chiffrier regroupé

Paraphe

Préparé par	Resp mandat	Directeur	Associé
AP1198 2021-08-20		BE0040 2021-08-25	
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

INITIALES

Compte	Prélim	Récul	Reclass	Rep	Rep 06/20	%Var.
42160 COMMANDITE CVM	22 500.00	0.00	0.00	22 500.00	22 500.00	0
37. 8 Commandites – SAECVM	22 500.00	0.00	0.00	22 500.00	22 500.00	0
42128 AGENDA	10 737.70	0.00	0.00	10 737.70	18 913.75	(43)
37. 9 Agendas	10 737.70	0.00	0.00	10 737.70	18 913.75	(43)
42185 ACHAT PRODUITS MENSUELS C	9 108.56	(1 257.86)	0.00	7 850.70	322 559.24	(98)
40.19 Achats et frais d'exploitation	9 108.56	(1 257.86)	0.00	7 850.70	322 559.24	(98)
42141 SALAIRE EXODE AGEVCVM	49 103.63	0.00	0.00	49 103.63	107 746.53	(54)
40.20 Salaires et charges sociales	49 103.63	0.00	0.00	49 103.63	107 746.53	(54)
21300 COMPTE FOURNISSEURS	(6 266.00)	0.00	0.00	(6 266.00)	(57.68)	10763
21301 COMPTE FOURNISSEURS - EXC	0.00	0.00	0.00	0.00	(3 998.24)	(100)
21308 COMPTE A PAYER	(163 034.31)	0.00	0.00	(163 034.31)	(131 395.81)	24
21309 COMPTE A PAYER: SALAIRES E	163 034.31	0.00	0.00	163 034.31	131 395.81	24
21522 FRAIS COURUS	(3 500.00)	0.00	0.00	(3 500.00)	(3 500.00)	0
CC. 1 Comptes fournisseurs et frais	(9 766.00)	0.00	0.00	(9 766.00)	(7 555.92)	29
21510 SALAIRES A PAYER	(2 854.00)	0.00	0.00	(2 854.00)	0.00	0
CC. 5 Salaires et vacances à payer	(2 854.00)	0.00	0.00	(2 854.00)	0.00	0
21340 TPS PAYEE SUR ACHATS	322.82	0.00	0.00	322.82	204.41	58
21350 TPS PERCUE SUR VENTES	(1.85)	0.00	0.00	(1.85)	16.31	(111)
21360 TVQ PERCUE SUR VENTES	(0.49)	0.00	0.00	(0.49)	32.53	(102)
21370 TVQ PAYEE SUR ACHATS	643.93	0.00	0.00	643.93	407.76	58
CC. 6 Adjustments	0.00	(964.41)	0.00	(964.41)	(661.01)	46
CC. 6 Sommes à remettre à l'État	964.41	(964.41)	0.00	0.00	0.00	0
21521 COTISATION EN AVANCE	(95 000.00)	0.00	0.00	(95 000.00)	(60 445.00)	57
PCT1 Cotisations perçues d'avance	(95 000.00)	0.00	0.00	(95 000.00)	(60 445.00)	57
NETINC Net Income (Loss)	(156 049.64)	(1 657.86)	0.00	(157 707.50)	(76 647.34)	106
TE. 0 Excédent des revenus sur les c	(156 049.64)	(1 657.86)	0.00	(157 707.50)	(76 647.34)	106
26150 BENEFICES NON REPARTIS	(68 835.41)	95 797.86	0.00	26 962.45	9 069.79	197
TE. 1. 1 Régularisations	0.00	0.00	0.00	0.00	63 103.00	(100)
TE. 1. 1 Non affectés	(68 835.41)	95 797.86	0.00	26 962.45	72 172.79	(63)
26151 Actifs nets affectés -comités	0.00	(94 540.00)	0.00	(94 540.00)	0.00	0
TE. 3. 1 Régularisations	0.00	0.00	0.00	0.00	(63 103.00)	(100)
TE. 3. 1 début affectés fonds des co	0.00	(94 540.00)	0.00	(94 540.00)	(63 103.00)	50
	(156 049.64)	(1 657.86)	0.00	(157 707.50)	(76 647.34)	106



Agence du revenu du Canada Canada Revenue Agency

Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique

- N'envoyez pas ce formulaire à l'Agence du revenu du Canada (ARC) à moins que nous vous le demandions. Nous ne conserverons ni ne retournerons ce formulaire.
- Remplissez cette déclaration pour chaque T2 Déclaration de revenus des sociétés initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'ARC en votre nom.
- En remplissant la section 2 et en signant la section 3, vous reconnaissez que, selon la Loi de l'impôt sur le revenu, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La section 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre T2 Déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez-en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après avoir accepté votre déclaration.

Section 1 – Identification

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)				Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	
Début de l'année d'imposition	Année Mois Jour 2020-07-01	Fin de l'année d'imposition	Année Mois Jour 2021-06-30	Est-ce une déclaration modifiée? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	

Recevez votre courrier de l'ARC électroniquement dans Mon dossier d'entreprise à canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc (facultatif)

Adresse courriel :

Je comprends qu'en fournissant une adresse courriel, j'inscris la société pour recevoir des notifications par courrier électronique de l'ARC. Je comprends et j'accepte que tous les avis et la correspondance admissibles à la livraison en ligne ne seront plus imprimés et envoyés par la poste. L'ARC avisera la société à cette adresse courriel lorsque du courrier à consulter dans Mon dossier d'entreprise requiert une attention immédiate. Les avis et la correspondance livrés en ligne seront présumés avoir été envoyés à la date de ces avis par courriel. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/arc-avis-par-courriel-entreprise.

Section 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils sont indiqués, selon le cas, de la déclaration T2 pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'Index général des renseignements financiers (IGRF) (ligne 300)	157 708
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	



Section 3 – Attestation et autorisation

Je, BOUSSAA TAHA Responsable Général

Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la T2 Déclaration de revenus des sociétés, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la section 4 à transmettre par voie électronique la T2 Déclaration de revenus des sociétés indiquée dans la section 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2021-09-01   (514) 982-0496

Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

Section 4 – Identification du spécialiste en transmission

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1.

Mazars, S.E.N.C.R.L. B4032

Nom de la personne ou de l'entreprise Numéro du déclarant par voie électronique

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 et ARC PPU 211 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-1000.TE
2012-06
RQCO-2001Transmission par Internet de la
déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être **remplis puis signés** par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	1149613763	01b	1006461456 IC 0001		
Nom de la société				Date de clôture de l'exercice	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			05	2021 06 30

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
Mazars, S.E.N.C.R.L.		B4032	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
215 ST-JACQUES, BUREAU 1200 MONTREAL QC CA H2Y1M6		(514) 845-9253	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	157 708
Revenu imposable (ligne 299)	157 708
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	36
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

TAHA BOUSSAA		SIGNATURE	2021 09 01
Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)	Signature du représentant autorisé à signer		Date

Formulaire prescrit – Président-directeur général



Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)

- Cette déclaration s'adresse aux :
 - organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu;
 - organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est-à-dire les organisations agricoles, les « boards of trade » ou les chambres de commerce).
- Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :
 - ils ont reçu, ou étaient en droit de recevoir pendant l'exercice, des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
 - la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
 - ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.
- Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, Guide d'impôt pour la Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL).
- Envoyez votre déclaration au :
Centre fiscal de Jonquière, Programme T1044, CP 1300 PDF Jonquière, Jonquière QC G7S 0L5.

N'inscrivez rien ici

Section 1 – Identification				Numéro d'entreprise, s'il y a lieu		
Exercice du	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
	2020	07	01	2021	06	30
Nom de l'organisme				Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu		
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECV)				13482 6734 RC0001		
Adresse				Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexe une explication.		
255 ONTARIO EST BUREAU 385-B				Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		
Ville		Province		Code postal	Type d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)	
MONTREAL		QC		H2X 1X6	4	
Nom et poste de la personne responsable				Numéro de téléphone		
TAHA BOUSSAA Responsable Général				(514) 982-0496		

Section 2 – Sommes reçues pendant l'exercice		
Cotisations et droits d'adhésion	100	310 990
Subventions et paiements des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux	101	86 931
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102	
Produit de disposition d'immobilisations	103	
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	24 564
Dons	105	
Autres sommes reçues (précisez) <u>livres usagés, photo</u>	106	5 518
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	428 003
		428 003

Section 3 – État des actifs et des passifs à la fin de l'exercice		
Actifs		
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif <u>EXERCICE</u>		
Encaisse et placements à court terme	108	287 314
Montants à recevoir des membres	109	
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110	24 171
Frais payés d'avance	111	9 981
Stocks	112	11 439
Placements à long terme	113	
Immobilisations	114	
Autres éléments d'actif (précisez)	115	
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	332 905
		332 905
Passifs		
Sommes dues aux membres de l'organisme	117	
Sommes dues à toute autre personne (précisez) <u>créditeurs/percus av</u>	118	107 619
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	107 619
		107 619

Section 4 – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	130 153
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	0
Autres paiements à des membres (précisez)	122	0
Nombre de membres de l'organisme		0
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		0

Section 5 – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de l'énoncé de mission de l'organisme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada? Oui Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section 6 – Lieu de conservation des registres comptables

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section 1.

Nom de la personne responsable

Adresse

Ville	Province	Code postal	Numéro de téléphone
-------	----------	-------------	---------------------

Section 7 – Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tout document joint sont exacts et complets.

TAHA BOUSSAA

Nom de la personne autorisée

Responsable Général

Poste occupé



Signature de la personne autorisée

SIGNATURE

2021-09-01

Date (AAAA/MM/JJ)

<p>Langue de correspondance Indiquer la langue de votre choix</p> <p>Français <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Language of correspondence Indicate the language of your choice</p> <p>English <input type="checkbox"/></p>
--	---

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.